

# FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES RÉÉDUCATEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



## PROJET FNAREN 2011/2012

*La rééducation, définie dans la circulaire 2009-088 du 17 juillet 2009, s'inscrit dans le service public et laïque de l'Éducation Nationale de la République Française signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les rééducateurs sont des fonctionnaires d'État. Leur mission « s'exerce dans le cadre du référentiel des compétences (annexe n°2004-026 du 10 février 2004) caractéristiques d'un enseignant spécialisé du premier degré ».*

La FNAREN est attachée à une école favorisant l'ouverture à l'autre, au monde, rendant l'enfant curieux et acteur de ses apprentissages, une école laissant une place à l'imaginaire et à la créativité.

L'école doit rester un lieu pour grandir, se construire, vivre et apprendre avec les autres, tout en prenant en compte le développement singulier de l'enfant en tant que sujet.

La FNAREN continue à promouvoir la conception d'une école maternelle et élémentaire qui accueille toutes les différences. C'est pourquoi la FNAREN milite pour une école qui ne réduise pas l'élève à la seule évaluation de ce qu'il produit afin d'éviter cette violence institutionnelle.

La FNAREN défend le droit pour chaque enfant à bénéficier, sur le territoire de la république, d'une aide spécialisée adaptée aux difficultés qu'il peut rencontrer dans ses apprentissages, conduite par des enseignants ayant suivi et validé la certification ASH<sup>1</sup> appropriée.

**La rééducation** propose une approche globale, relationnelle et psycho-affective des difficultés scolaires où la singularité de chaque enfant est reconnue et respectée. Cette aide spécialisée, essentielle dans l'école, contribue à mobiliser le développement de la pensée nécessaire à l'investissement scolaire et aux apprentissages. C'est pourquoi l'aide rééducative est indispensable dans la prévention à l'école de l'échec, du décrochage et de la violence car elle participe à la construction des processus de symbolisation évitant ainsi les passages à l'acte.

La rééducation est attentive aux rythmes de l'enfant en fonction de son âge et de sa personnalité. Elle s'appuie sur un projet d'aide singulier élaboré en partenariat avec l'enseignant et les référents familiaux. Elle nécessite pour cela de se pratiquer à distance de la situation scolaire, en s'appuyant sur un cadre prévenant et sécurisant, dans un temps et un lieu spécifiques. La modalité individuelle ou groupale sera décidée au regard des besoins de l'enfant. Le rééducateur utilisera des médiations diversifiées où le jeu aura toute sa place.

**La prévention**, autre mission du rééducateur, est mise en place dès l'école maternelle. Elle consiste en un ensemble d'actions qui permet d'éviter l'apparition d'une difficulté ou son installation.

**Le rééducateur** s'attache à restaurer chez l'élève qui rencontre des difficultés, le désir et le plaisir d'apprendre. En accueillant la souffrance de cet enfant, il l'aide à établir des liens entre son monde personnel et les codes culturels que requiert l'école. Cette aide est proposée à l'enfant et à sa famille.

Le rééducateur s'inscrit au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans les RASED<sup>2</sup> les CMPP<sup>3</sup>, les CAPP<sup>4</sup> ou les CAMSP<sup>5</sup>. Ces dispositifs garantissent une approche et une analyse plurielles, indispensables au traitement de la difficulté scolaire. Dans ses relations avec les enseignants ou les partenaires extérieurs, comme avec les parents, le

<sup>1</sup>Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés

<sup>2</sup>Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté

<sup>3</sup>Centre Médico-Psycho-Pédagogique

<sup>4</sup>Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique

<sup>5</sup>Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

rééducateur ne se positionne pas en expert de la difficulté scolaire mais en partenaire-médiateur, sollicitant la co-réflexion et l'élaboration de solutions communes les plus adaptées à la situation.

Face à des injonctions nouvelles qui ne correspondent pas à nos missions ou à un pilotage de réseau inadapté, la posture du rééducateur sera réaffirmée, notamment auprès de l'administration.

La FNAREN œuvrera au maintien de notre spécialisation au sein de la formation continue face à l'intention de certaines universités de créer des masters spécialisés accessibles aux non enseignants et face aux dérives de certaines Inspections Académiques de former elles-mêmes des enseignants spécialisés, voire de proposer du télé enseignement.

Depuis 2009 la situation des RASED continue de se dégrader : postes supprimés, équipes incomplètes, élèves privés d'aides spécialisées, extension géographique des secteurs, remise en cause des remboursements des frais de déplacement.

La situation concernant la formation est particulièrement alarmante: réduction des temps de formation, formations initiales spécialisées peu différenciées et surtout départs en formation largement insuffisants qui mettent en péril l'avenir.

La politique de restriction budgétaire accompagnée par la stratégie de décentralisation est masquée par un discours officiel de maintien des RASED en total décalage avec la réalité du terrain. Les inégalités s'accroissent entre les académies, certains départements subissent des suppressions massives de postes. Un tel contexte décrédibilise les RASED, entraîne le changement de leurs missions et conduit à la disparition progressive de l'aide rééducative.

La FNAREN continuera à mettre en œuvre des stratégies offensives, visant à rendre visible et incontournable le travail du rééducateur, tout en maintenant une pression forte sur les instances décisionnaires. En lien avec les évolutions institutionnelles et sociétales, elle restera force de proposition face à nos interlocuteurs dans le respect de l'éthique du métier de rééducateur.

Par conséquent la FNAREN impulsera et soutiendra de nouvelles actions prolongeant cette politique offensive. Il s'agira cette année de renforcer et développer prioritairement des actions de **communication** et de **partenariat** dans un contexte particulier d'élections nationales.

#### **Plusieurs pistes sont envisagées pour les actions de communication :**

- Le film "Un parmi les autres" sera une entrée privilégiée. La caution scientifique apportée par la recherche FNAREN/Paris Descartes viendra en complément et permettra de soulever la question de la différence entre l'aide personnalisée et les aides spécialisées du RASED

- Rencontrer et mobiliser les candidats aux élections nationales de manière à faire apparaître le dispositif RASED dans leur programme pour l'école.

- Défendre la rééducation en diversifiant les entrées et les moyens de communication afin de relayer l'information aux médias, sensibiliser l'opinion publique et alerter les élus.

- Le nouveau site de la FNAREN [www.fnaren.com](http://www.fnaren.com) doit devenir un vecteur essentiel de communication et de promotion. Il contribuera à une meilleure visibilité des actions locales, départementales et régionales de défense et de promotion des RASED.

La FNAREN s'engagera dans un **travail partenarial** coordonné avec les nombreux acteurs qui se mobilisent actuellement pour des changements de fond du système scolaire. L'objectif est de convaincre de la nécessité des RASED et de la rééducation en argumentant que le pédagogique et la bonne volonté ne peuvent à eux-seuls venir répondre à toutes les difficultés rencontrées par les élèves.

Elle s'associera à ces différents mouvements et proposera aux partenaires menacés par la RGPP <sup>6</sup> de participer à des actions défendant l'idée d'une école émancipatrice et humanisante.

Différentes stratégies sont envisagées pour le travail en direction de nos partenaires :

- Continuer à informer les fédérations de parents d'élèves sur les conséquences de la disparition des RASED et des aides rééducatives, afin de les amener à se mobiliser fortement à nos côtés.
- Organiser des évènements avec nos partenaires des associations professionnelles (FNAME<sup>7</sup>, AFPEN<sup>8</sup>, AGEEM<sup>9</sup>, ANCP<sup>10</sup>).
- Continuer à participer et à impulser des actions avec les organisations syndicales.
- S'associer à certaines manifestations organisées par les mouvements émergents (Appel des appels, Appel de Bobigny, AFEV<sup>11</sup>, ATD Quart Monde<sup>12</sup>...) et s'y rendre visible.

La FNAREN continuera également ses actions de formation et de recherche à travers son congrès et ses publications et poursuivra l'animation de la vie de sa Fédération :

### **Le congrès national**

Point fort de nos actions de recherche, de formation et de communication, il accueille les rééducateurs mais aussi d'autres professionnels.

Cette année, la FNAREN proposera aux adhérents de la FNAME et de l'AFPEN un tarif réduit pour faciliter leur participation au Congrès.

En 2012, le XXVIIème congrès "Le sujet dans l'école, de la confrontation à la rencontre" organisé par le groupe d'AREN d'Ile de France, se déroulera à Clamart du 20 au 23 juin 2012.

Le congrès de la FNAREN s'inscrit résolument dans une dynamique de recherche et d'évolution de la pratique rééducative.

### **Les publications**

Notre revue nationale trimestrielle « *envie d'école* », reflet de la fédération, est un outil de travail et de synthèse permettant d'enrichir les échanges entre tous les partenaires du système éducatif. Menacée de disparaître sous format papier cette année, elle a pu être sauvée grâce au militantisme des adhérents. Une campagne de valorisation de toutes les publications FNAREN sera menée dès le début de l'année afin de pouvoir continuer à les éditer.

L'ERRE est la revue de recherche et de théorisation des pratiques rééducatives. Un prochain numéro sur le thème « les filles » est en préparation.

Le numéro spécial « Actes du XXVIème congrès, Lorient 2011 » paraîtra en juin 2012.

---

<sup>6</sup>Révision Générale des Politiques Publiques

<sup>7</sup>Fédération Nationale des Associations de Maîtres E

<sup>8</sup>Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale

<sup>9</sup>Association Générale des Enseignants des Écoles et classes Maternelles

<sup>10</sup>Association Nationale des Conseillers Pédagogiques

<sup>11</sup>Association de la Fondation Étudiante pour la Ville

<sup>12</sup>Agir Tous pour la Dignité Quart Monde

## **La Recherche : Comité Scientifique, universitaires et chercheurs**

Depuis 1999, le comité scientifique est composé de personnalités sensibles à la nécessité d'une aide humaniste qui prenne en compte l'enfant dans sa globalité de sujet en devenir.

Universitaires, chercheurs, psychanalystes, philosophes, médecins, sociologues, psychologues, professionnels de l'enfance, de la justice et de l'éducation, contribuent par leur diversité à la réflexion théorique de la FNAREN qui les associe désormais à l'élaboration des numéros de l'ERRE.

Ces personnes sont sollicitées pour étayer la FNAREN dans ses actions de soutien et de promotion de l'aide rééducative.

« Le forum » temps de débat entre les adhérents et les membres de ce comité se tient durant le congrès.

De plus, cette année une rencontre de travail sera proposée dans le courant du 2ème trimestre à la demande du comité scientifique.

### **La vie fédérative de la FNAREN**

Elle est indispensable au fonctionnement démocratique de notre Fédération. Elle s'appuie sur le travail et les réflexions menées dans les AREN dont l'administrateur est le relais lors de sa présence au Conseil d'Administration mais aussi grâce au lien FNAREN - AREN.

Inversement, les échanges et débats lors de ces réunions et les travaux menés en commissions permettent à chaque administrateur d'impulser de nouvelles actions, réflexions, recherches, formations dans son département.

C'est pourquoi la FNAREN veillera à faciliter la communication au plus près des adhérents.

La FNAREN fonctionnera cette année en commissions autour des axes suivants:

Finances, Congrès, Vie Fédérative, Communication, Partenariat, Actions-recherche

Les commissions de travail pourront évoluer en fonction de l'actualité.

Face aux menaces qui pèsent gravement sur l'avenir de la rééducation et sur les formations spécialisées, la FNAREN est déterminée à agir et lutter pour le maintien et le développement des aides spécialisées du RASED et particulièrement de l'aide originale et pertinente qu'est la rééducation.

Parce qu'apprendre ne va pas de soi pour tous et qu'une aide spécialisée peut tout changer pour un enfant,

Parce que le sort de chaque enfant est important et que nous affirmons qu'ils sont tous capables d'apprendre et de s'épanouir, à condition de créer un environnement scolaire bienveillant, dénué de pressions et de compétitivité, où la coopération et la co-réflexion sont au cœur des apprentissages,

Parce que les bouleversements que subit l'école aujourd'hui menacent l'avenir des enfants, la FNAREN, tout en accompagnant et en renforçant les actions de ses partenaires, s'engagera résolument dans une politique de communication destinée à redonner aux RASED et aux aides apportées par les rééducateurs, une place indispensable.

Paris, le 8 octobre 2011

Le Conseil d'Administration de la FNAREN